

# La vaccination contre la COVID-19 en Wallonie

## Quelles sont les prochaines étapes ?

Les personnes âgées de **65 ans et plus**

Les personnes de **18-65 ans à risques**

Les personnes de **18 à 65 ans par âge décroissant**

## Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?

### 1. L'INVITATION

La convocation vous sera envoyée soit par **courrier, e-mail ou sms**. Elle est accompagnée d'un **questionnaire santé à remplir avant** de se faire vacciner.

L'invitation vous propose un **lieu de vaccination** et précise les **modalités de prise de rendez-vous** ainsi que votre **code personnel à 16 caractères**.

**Ce code de vaccination est unique et ne peut en aucun cas être cédé.**

Les invitations seront envoyées progressivement, personne ne sera oublié !

### 2. COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

#### ▶ EN PRIORITÉ : EN LIGNE

Sur le site [www.jemevaccine.be](http://www.jemevaccine.be). Cliquez sur « **gérer mes rendez-vous de vaccination** ».

**Introduisez ensuite** le code à 16 caractères de l'invitation.

Actuellement, le vaccin est administré en 2 doses. Vous pourrez **prendre rendez-vous d'emblée pour les 2 injections**, en tenant compte des disponibilités et du délai requis entre les deux.



Dès que vous aurez pris rendez-vous pour les 2 doses, vous recevrez une confirmation par sms ou par mail. Le mail est accompagné d'un **e-Ticket avec un QR-code à conserver précieusement**. Si vous les avez reçus, ces éléments seront à présenter le jour de la vaccination.

**En cas d'empêchement**, vous pouvez annuler votre rendez-vous via votre mail de confirmation et en fixer ensuite un nouveau avec votre code personnel qui **reste valable 30 jours**.

#### ▶ VOUS NE MAÎTRISEZ PAS INTERNET ?

La prise de rendez-vous est possible par téléphone via le numéro gratuit inscrit sur votre convocation.

### 3. LE JOUR DE LA VACCINATION

#### ▶ Soyez à l'heure.

▶ **Munissez-vous de votre carte d'identité** (absolument **obligatoire**), de **votre lettre de convocation** et, dans la mesure du possible, du **e-Ticket** et du **questionnaire santé** dûment rempli.

▶ Après l'injection, une **période de surveillance de 15 à 30 minutes** dans une salle de repos est prévue avant de quitter le site.

▶ Le **port du masque** est **obligatoire**.



#### BON À SAVOIR!

Nous vous demandons de **venir seul.e**, sauf si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer.



Wallonie

Plus d'infos ?  
[je.me.vaccine.be](http://je.me.vaccine.be)

Vous avez des questions pratiques ou besoin d'aide ?

Consultez la **FAQ** dédiée à la prise de rendez-vous!

[covid.aviq.be/fr/faq-vaccination-en-pratique](http://covid.aviq.be/fr/faq-vaccination-en-pratique)